

*Centre Intercommunal d'Action Sociale*

Département des Côtes d'Armor  
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi 14 novembre, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est assemblé au siège de Guingamp Paimpol Agglomération – 11 rue de la trinité à Guingamp - sous la présidence de Mme Claudine GUILLOU.

**Etaient présents les administrateurs suivants :**

GUILLOU Claudine - PRIGENT Marie-Yannick - GODFROY Brigitte - PRIGENT Christian - LE MOIGNE Jean-Paul - BOUILLOT Lyse - LE GOFF Yannick - COCGUEN Marie-Jo - LE BIANIC Yvon – ROBERT Didier - CROISSANT Guy - FRANCOIS Lucien - LE BLEVENNEC Gilbert - LUCAS Emmanuelle - GENETAY Stéphanie - THOMAS Joseph - VILLECROZE Philippe - GAYIC Jeannine - HAMON Maryannick - LE MARREC François - LECOEUR Serge – GEORGELIN Dominique -

**Administrateurs excusés :**

PARISCOAT Dominique - CONNAN Guy - LE MARECHAL Loïc - LE GAOUYAT Samuel

**Administrateurs absents :**

BERNARD Cinderella - LARVOR Yannick - POMARES Juan - ALLAIN Catherine - LENOEL Annie - ROUILLE Françoise

**Administrateur absent ayant donné pouvoir :**

Monsieur Samuel LE GAOUYAT ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe VILLECROZE

En exercice : 32  
Présents : 22  
Absents : 10  
Représentés : 1

Date d'envoi des convocations : 7 novembre 2019

M. Yannick HENRION, Directeur du CIAS a été désigné secrétaire de séance.

DEL 43-11-2019

**CIAS : DEMANDE DE FINANCEMENT DE LA MAISON DE L'ARGOAT POUR  
LE PROJET DE LANCEMENT D'UNE RESSOURCERIE.**

L'Association Maison de l'Argoat est une association d'insertion intervenant sur le territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération. Elle dispose en interne d'un atelier d'adaptation à la vie active qui travaille à récupérer et réparer du petit matériel.

L'Association est en capacité de monter en compétence cette activité pour mettre en place un chantier d'insertion dédié à la récupération, la réparation et la vente en lien avec les déchetteries du territoire.

Afin d'éprouver le modèle économique et tester cette activité, elle souhaite dès cette année louer un local pour y vendre le matériel en stock. Le projet à plus long terme serait d'ouvrir une ressourcerie sur le territoire.

Le CA de l'Association a délibéré pour prendre en charge sur ses fonds propres une partie du coût de la location du local, mais n'est pas en mesure de tout financer.

Pour compléter le plan de financement, la Maison de l'Argoat sollicite un financement de 6 000 € auprès du CIAS de Guingamp-Paimpol Agglomération.

**Lecture entendue et après en avoir délibéré,**

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

**PROPOSE** une subvention au profit de la Maison de l'Argoat sous réserve de crédits disponibles,

**DECIDE** de financer à hauteur de 6 000 €, le projet de lancement d'une ressourcerie sur le territoire de l'Agglomération.

Pour extrait conforme,  
La Présidente par délégation,  
Claudine GUILLOU

Acte rendu exécutoire après envoi  
En Sous-Préfecture de Guingamp,  
Le 21/11/2019  
Et publication du 21/11/2019

